

Isère

POLITIQUE

## Une formation aux dangers d'internet portée par Caroline Abadie à l'Assemblée



*L'amendement a été soutenu par la députée de la 8 e circonscription de l'Isère. Photo DR*

**Isère**

“Protéger, sensibiliser, informer, les enfants et les adolescents”, tel est le but de l'amendement déposé dans le cadre du projet de loi confortant le respect des principes de la République par le groupe LREM (La République en marche) et soutenu par la députée de la 8<sup>e</sup> circonscription de l'Isère, Caroline Abadie, qui travaille depuis plus de deux ans sur la sensibilisation aux bons usages et potentiels dangers d'internet dans le cadre de la scolarité des jeunes.

Une telle prévention est déjà déployée par les brigades de gendarmerie spécialisées en cybercriminalité et les commissariats. Même si elle a permis de former, depuis 2013, 2 millions d'enfants de CM1 et CM2, cela ne représentait, en 2019, qu'un quart de la classe d'âge concernée, constate la députée.

La proposition du groupe LREM qu'elle a portée permettra d'intégrer obligatoirement ce type de formation au cursus des élèves, à deux reprises, en fin de primaire, puis en fin de collège. Ce dispositif viendra par ailleurs renforcer la formation des collégiens délivrée par la plateforme en ligne "Pix" aux bons usages techniques des outils numériques.

Elle a été adoptée, ce jeudi 11 février, par une large majorité, sur l'ensemble des bancs de l'Assemblée nationale.